



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Investissements service enfance jeunesse – demandes de subvention

DEL-2012-003

Numéro de la délibération : 2012/003

Nomenclature ACTES : Finances locales, subventions

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 18/01/2012

Date de convocation du conseil : 12/01/2012

Date d'affichage de la convocation : 12/01/2012

Début de la séance du conseil : 19 heures

Président de séance : M. Jean-Pierre LE ROCH

Secrétaire de séance : Mlle Julie ORINEL

Étaient présents : M. Bernard BAUCHER, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, Mme Laëtitia LE DOARÉ, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Jean-Pierre LE ROCH, Mme Christine LE STRAT, M. Christophe MARCHAND, M. François-Denis MOUHAOU, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mlle Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Martine PIERRE, Mme Nicole ROUILLARD.

Étaient représentés : M. Yovenn BONHOURE par M. Christophe MARCHAND, M. Jean-Paul JARNO par Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS.

Étaient absents : M. Claude LE BARON, Mme Françoise RAMEL-FLAGEUL.

Investissements service enfance jeunesse – demandes de subvention

Rapport de Nelly Burlot

La Ville peut être amenée en 2012 à procéder à de petites dépenses d'investissements en matière de travaux et d'acquisitions dans les équipements relevant du service enfance jeunesse.

Dans ce cadre, elle peut percevoir des subventions de différents organismes sociaux, tels que la MSA ou la CAF.

Nous vous proposons :

- d'autoriser le Maire à effectuer les travaux et acquisitions nécessaires, dans la limite des dépenses inscrites au budget, et à demander, auprès de la MSA et de la CAF, les subventions inhérentes aux dépenses engendrées .

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 19 janvier 2012

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LE MAIRE
Jean-Pierre Le Roch**